N°4264
Entrée le 19.06.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 19.06.2026
Chambre des Députés

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre délégué au Tourisme.

Si la taxe de séjour demeure encore peu répandue au Luxembourg, un nombre croissant de communes s'interroge désormais sur son introduction. Certaines l'ont instaurée de longue date, d'autres délibèrent actuellement en ce sens, dans la foulée du débat public qui a animé la région du Müllerthal. Cette dynamique soulève la question d'un cadre national cohérent.

Dans ce contexte, nous souhaitons poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

1. Quelles communes ont à ce jour adopté une taxe de séjour sur leur territoire ?
2. Par quels mécanismes concrets ces communes procèdent-elles à la perception de cette taxe ?
3. Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de difficultés rencontrées par les établissements touristiques et les hébergeurs dans la mise en œuvre de cette taxe ?
4. Quelle est son appréciation de la charge administrative et financière générée pour les entreprises concernées ?
5. Monsieur le Ministre considère-t-il qu'il serait préférable d'envisager une harmonisation nationale du cadre réglementaire applicable à la taxe de séjour ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Ben Streff
Député

Francine Closener
Députée

#ZESUMMEN

Groupe parlementaire du LSAP
34, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Tél: (+352) 22 59 14-1
Fax: (+352) 22 59 14-82
lsap@chd.lu

lsap.lu

N° 4264
Entrée le 24.06.2026
Chambre des Députés

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 24 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4264 du 19 juin 2026 de Madame la Députée Francine Closener et de Monsieur le Député Ben Streff concernant « Taxe de séjour au Luxembourg. ».

Madame la Ministre,

En date du 19 juin 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève de la compétence du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Francine Closener et Monsieur le Député Ben Streff.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre délégué au Tourisme

(s.) Eric Thill